

Nombre de
Membres en
Exercice
14

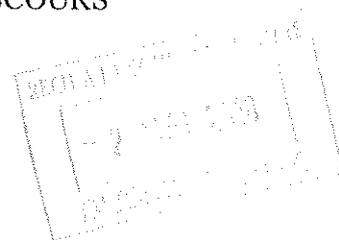
EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

Qui ont pris
Part à la
Délibération
11

SEANCE DU 29 MARS 2018



Date de la
Convocation
22/03/2018

L'an deux mil dix huit
et le vingt deux mars
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joseph CHAMPAVERT, Maire.

PRESENTS : BOMPUIS Yves, BAUZA Myriam, ROYON Elisabeth, BLACHON Daniel, FAVARON Jacques, FAURE Emilie, FRANC Isabelle, ODIN Edwige, PETIT Stéphane, VALOUR Philippe.

EXCUSES : MELLADO Nicolas, POIRIEUX Florence, SOUQUE Philippe.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame Emilie FAURE a été nommée secrétaire de séance.

N° 14/02/18

**Demande de subvention
à la Région Auvergne-
Rhône-Alpes**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avant projet sommaire établi par le Cabinet Géolis de Sainte-Sigolène pour la construction d'un terrain de football à la Garne :

**Construction d'un terrain
de football**

* création stade engazonné	350 000,00 € HT
* aménagement parking	35 000,00 € HT
* démolition vestiaire existant	5 000,00 € HT
* réseaux divers	40 000,00 € HT
* défrichage	10 000,00 € HT

Montant des travaux 440 000,00 € HT

* Honoraires Maîtrise d'œuvre	15 000,00 € HT
* Relevé topo et études diverses	16 500,00 € HT

Montant ingénierie et études 31 500,00 € HT

MONTANT TOTAL 471 500,00 € HT

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des plans et estimatif :

- **DECIDE** d'inscrire la construction d'un terrain de football au chapitre 23 du budget 2018

Montant de la dépense 471 500,00 € HT

Ces travaux sont programmés pour mai 2018.

- **DEMANDE** l'attribution d'une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 250 000,00 €.

.../...

Compte tenu de cette demande, le plan de financement sera le suivant :

- ° subvention DETR
- ° subvention de la Région au titre du programme
« Pacte Haute Loire » : 250 000,00 €
- ° fonds propres et emprunts budget 2018

Le Conseil Municipal adopte et vote le plan de financement.

Pour copie conforme
En Mairie le 16 avril 2018
Le Maire,
Joseph CHAMPAGNERT

